

RÉCOLTE ET PRODUCTION RECORDS POUR LA CAMPAGNE SUCRIÈRE 1978-79

260.000 à 265.000 tonnes de sucre prévues Le record de 1961, 262.481 tonnes de sucre, vieux de 17 ans, enfin battu

A moins d'une véritable catastrophe, il ne fait plus de doute maintenant que la Réunion produira cette année plus de sucre qu'elle n'en a jamais produit.

Déjà, il y a une semaine, nous indiquions que les 250 000 tonnes de sucre seraient atteintes et dépassées et nous laissons entendre que la campagne 1978 serait l'une des deux meilleures, sinon la meilleure jamais réalisée à la Réunion; toutes les approximations faites jusqu'à maintenant confirment que la production de 1978 devrait se situer entre 260 000 et 265.000 tonnes de sucre et peut être même un peu plus, pour une récolte de l'ordre de 2.300.000 tonnes de cannes. Nous étions, pour notre part arrivés, sur la base des résultats en dix-neuvième et en vingtaine semaines, à un peu plus de 265.000 tonnes; le Centre technique, pour sa part, interrogé, estime que la production se situera entre 260 et 265.000 tonnes, et, selon certaines informations, les usiniers eux-mêmes, dans l'approximation faite à l'intention de la DDA, en seraient arrivés à 262.000 tonnes de sucre (1).

Voilà qui, globalement, fera plaisir aux planteurs, encore qu'il faudra tenter lorsque viendra le moment, de voir à qui, et notamment aux milliers de petits et moyens planteurs, ou au contraire, aux plus gros planteurs et parmi eux principalement aux usiniers-planteurs ?

17 ANS APRES...

Ainsi donc il aura fallu pas moins de 17 années pour que le record de pro-

duction établi en 1961, avec 262.481 tonnes de sucre produit, soit enfin égalé et dépassé. Dix-sept années durant lesquelles notre production sucrière aura végété faisant de temps à autres des bonds pour atteindre les 250.000 tonnes (et même les dépasser en 1968 avec 252.737 tonnes et 1969, avec 259.890 tonnes de sucre), mais se situant en moyenne aux alentours des 230/240.000 tonnes de sucre. Encore qu'il faudra attendre les prochaines campagnes sucrières - celle de l'année prochaine bien sûr, mais notamment celles des années 80 pendant lesquelles interviendront entre autres les concentrations industrielles annoncées, afin de voir si les gains de production obtenus cette année seront conservés ou non.

Et ce, d'autant que si nous battons cette année tous les records de production de sucre, la récolte de cannes, elle, ne sera pas un record absolu.

Les estimations laissent, en effet, supposer que l'on atteindra et que l'on dépassera même les 2 300 000 tonnes de cannes récoltées. Il y a fort peu de chance d'atteindre les 2 410 384 tonnes de cannes récoltées en 1961, il y a dix sept ans, et à plus forte raison d'atteindre le record absolu établi lors de la campagne de 1969, il y a neuf ans, avec 2 436.979 tonnes de cannes récoltées. La récolte sera du niveau de la moyenne des campagnes 1967, 1968 et 1969 (2 292.700 tonnes de cannes) qui est la référence.

C'est là un élément d'appréciation d'importance et qui ne peut que susciter la réserve.

IL FAUT COMPARER CE QUI EST COMPARABLE

Ceci étant, il faut comparer ce qui est comparable.

262.481 tonnes de sucre en 1961, il y a dix sept ans, et 260/265.000 tonnes de sucre cette année : la simple comparaison des tonnages de sucre produit, pour valable qu'elle soit, n'est qu'un aspect de deux situations qui sont loin d'être analogues.

En 1961, il y a dix-sept ans, nous avions produit 261 486 tonnes de sucre avec plus de 24 000 planteurs de cannes; il y a deux ou trois ans, nous en étions à 17/18 000 planteurs de cannes seulement; la différence, plusieurs milliers d'anciens planteurs de cannes ayant abandonné la profession. Pas pour avoir mieux, malheureusement, mais bien souvent pour le chômage.

En 1961, nous avions produit 261.481 tonnes de sucre avec, si l'on peut dire des moyens dérisoires comparés à ceux d'aujourd'hui.

C'est qu'entre-temps, il y a eu d'abord les résultats acquis sur le plan de la génétique et qui sont loin d'être négligeables. Nous avons aujourd'hui des variétés plus au point et d'une qualité améliorée sur tous les plans (résistance aux maladies, rendement au champ, richesse) par rapport à il y a dix-sept ans.

Entre temps, il y a eu l'irrigation, pratiquement inexistante il y a dix sept ans. Les planteurs, eux, le savent, mais qu'on se représente, par exemple, le retrait de l'eau d'irrigation du Bras de la Plaine pour toute la région allant de

Saint-Louis jusqu'à Grands Bois-Songeons, par exemple, que la seule introduction de l'irrigation dans la périmètre irrigué du Bras de la Plaine a amené un doublement - au minimum - des rendements aux champs l'on y faisait péniblement du 60 tonnes à l'hectare et avec l'arrivée de l'eau les rendements excédant les 100 tonnes à l'hectares ne sont pas exceptionnels (l'on nous a même donné des exemples approchant les 200 tonnes).

A cela, il faut ajouter l'épierrage et le renouvellement des souches qui ont été remplacées par des variétés plus au point et de meilleure production; sans compter l'encadrement technique.

Ce sont là autant d'éléments qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on compare le record de 262.481 tonnes de sucre d'il y a dix sept ans et celui qui sera établi cette année.

1961, c'était l'époque de la pioche, des charettes-bœuf, des moyens techniques et financiers pauvres; et 1978, c'est l'époque de la mécanisation, du tracteur-certes pas pour les milliers de petits planteurs, des moyens considérablement augmentés, d'un encadrement technique sans comparaison avec celui existant il y a dix sept ans; malgré des différences considérables l'on est, à quelques milliers de tonnes de sucre près (un et demi, à deux pour cent), on en est au même point au plan production.

La question n'est pas de faire la fine bouche et de trouver la mariée trop belle, mais de voir les choses en face; ce serait comme si on

passait d'une vieille deux chevaux faisant du 100 kilomètres à l'heure, à une voiture de sport de formule un pour ne faire que du 102.

UNE SITUATION PLUS SAINTE, IL Y A 17 ANS

Mais il est un autre problème, capital pourrait-on dire, et qu'il faut bien voir - d'autant que ses répercussions sur les campagnes passées mais surtout sur les campagnes à venir sont importantes - c'est le problème du prix; prix du sucre et prix de la canne.

Le prix du sucre d'il y a dix-sept ans et, partant, le prix de la canne, étaient, à l'époque, des prix vrais : le sucre était vendu à un prix donné et à partir de ce prix là le planteur avait sa part.

Mais depuis, les choses ont changé.

Même si l'on fait abstraction de l'aide indirecte - c'est à dire l'encadrement technique qui n'est pas financé par la production elle-même mais par des crédits publics, le coût de l'irrigation, de l'épierrage, le renouvellement, etc, qui entrent dans ce même cadre - même si l'on fait abstraction de ces subventions indirectes, force est de prendre en compte l'aide directe, à savoir aux prix du sucre - qui se répercute sur le prix de la tonne de cannes d'une part et sur la marge des industriels d'autre part - et de l'aide aux petits et moyens planteurs.

Ce sont là autant de choses qui n'existaient pas à l'époque, il y a dix sept ans, et qui font que l'on avait autre fois, du point de vue de la production, une situation bien plus saine qu'aujourd'hui. Cela est tellement vrai que la suppression, par exemple, de l'aide au prix du sucre d'une part et de l'aide aux petits et moyens planteurs d'autre part, est pratiquement inenvisageable, sans graves conséquences pour les uns et pour les autres; or la diminution, voire la suppression de ces

aides directes, pour inenvisageable qu'elle soit, n'est absolument pas à exclure; la preuve c'est que l'aide au prix du sucre a bel et bien diminué de 1975 à 1977.

L'allusion au « vol plané » du sénateur centriste Maurice Blin pour caractériser l'économie réunionnaise est particulièrement applicable ici, en ce qui concerne l'industrie sucrière.

L'on ne peut donc que se féliciter d'une production sucrière se situant entre 260 000 et 265 000 tonnes de sucre, voire dépassant les 265 000 tonnes, cette année; mais ce sont là des éléments d'appréciation qu'il ne saurait être question de perdre de vue si l'on ne veut pas courir le risque « d'atterrisage » difficile.

ET SI L'ON N'AVAIT ASSASSINÉ NOTRE PRODUCTION IL Y A 17 ANS ?...

Ceci étant, et justement parce que la situation de 1961 n'est absolument pas comparable à celle de 1978, et qu'elle était sans égard bien plus saine, l'on ne peut s'empêcher de rêver : Si il y a dix sept ans l'on n'avait pris le parti de poignarder, comme l'on a fait, nos planteurs de cannes ? Si, il y a dix sept ans on n'avait pas délibérément assassiné notre production sucrière, en abaissant brutalement et intentionnellement le prix payé aux planteurs, provoquant la ruine de milliers d'entre eux, l'abandon de la culture...

C'est là, la lourde responsabilité vis-à-vis de notre pays prise à l'époque par un gouvernement avec à sa tête un certain Michel Debré...

(1) Si ce décalage entre l'approximation des usiniers et les autres devait se maintenir il pourrait vouloir dire que si les usiniers ont prétendu avoir « perdu » 5 à 6000 tonnes de sucre l'an dernier, ils auraient « perdu » cette année deux fois plus!!!

Le « Depo-Provera », interdit en France, sera interdit à la Réunion a déclaré Madame Pelletier

Qui a donné l'autorisation d'employer la « piqûre 3 mois, le Depo-Provera » ? demandions-nous, samedi.

Il semble que l'administration à la Réunion et la D.A.S.S. soient concernées puisque ce produit est distribué gratuitement dans les centres de Planning, dans les P.M.I. et auprès des médecins privés par les services de la DASS, d'après le médecin-chef de l'AROF.

On peut se demander pourquoi cette méthode a été choisie et semble-t-il privilégiée depuis quelque temps, alors même que le

« Depo-Provera » est considéré comme dangereux et interdit en France.

Dans une brochure distribuée par les centres de Planning et où sont indiqués toutes les méthodes contraceptives, y compris la piqûre trimestrielle sans que soit même indiqué qu'elle est interdite en France, on peut voir à la dernière page différentes méthodes contraceptives, avec l'indication : « Aucune de ces méthodes n'est dangereuse ».

Mais la piqûre trois-

mois ne figure plus dans ce tableau.

C'est donc bien, que même à la Réunion, on a des doutes.

Par contre, la pilule, qui selon le médecin-chef de l'AROF serait plus dangereuse, est portée ici comme sans danger.

Cela ne semble pas sérieux.

De plus, dans les brochures éditées en France sur la régulation des naissances, la « piqûre trois-mois » ne figure à aucun moment.

Elle est donc bien utili-

sée seulement à la Réunion.

Le but est clair : C'est une méthode simple et rapide pour le médecin. Les conséquences sur les femmes réunionnaises... on les verra après...!

Maintenant que Mme Pelletier a déclaré que l'utilisation du Depo-Provera sera interdite, il faut qu'elle soit arrêtée tout de suite.

Ceux qui ont pris la décision d'autoriser le Depo-Provera doivent publier un communiqué déclarant que ce produit ne sera plus employé.

SOUTIEN A TEMOIGNAGES

MANSARD ADRIEN PORT,
POUR QUE VIENNE L'AUTONOMIE : 15 F
FONTAINE AMEDÉE PETITE ILE : 30 F
ROCK ANTOINE PORT : 10 F
MICHEL IGNACE LA MONTAGNE : 140 F